

Proposition de décision urgente pour le Congrès 2018

Mise à jour du Règlement d'organisation suite aux décisions du Congrès 2014

Motivation:

La proposition ci-dessous ne modifie pas le Règlement, ni la décision du Congrès 2014. Elle élimine simplement la contradiction entre deux articles : un texte obsolète qui n'a pas été modifié et la règle qui a été votée par le Congrès 2014.

La proposition de modification de l'article o.108.1.c (ex-article o.83.1.c avant la restructuration du Règlement de 2017), validée par la Commission des Règlements et adoptée par le Congrès 2014, couvrait à la fois le classement individuel et le classement par équipes.

Voir ci-dessous le texte proposé puis adopté par le Congrès 2014 :

Motivation :

Pour commencer la nouvelle saison avec le nouveau calendrier, les règles doivent être modifiées tel que proposé afin d'éviter toute confusion et malentendu causés par le nouvel ordre des GP et Coupes du monde.

o.83.1 c)

~~*L'épreuve de l'année en cours supprime l'épreuve correspondante de l'année précédente et les points attribués lors d'une épreuve suppriment les points attribués lors de la même épreuve de la saison précédente.*~~

La première épreuve Grand Prix de l'année en cours supprime la première épreuve Grand Prix de l'année précédente, et ainsi de suite pour les autres Grands Prix.

La première épreuve de Coupe du Monde (individuelle et par équipe) de l'année en cours supprime la première épreuve de Coupe du Monde (individuelle et par équipe) de l'année précédente, et ainsi de suite pour les autres Coupes du Monde.

Les points attribués lors d'une épreuve suppriment les points attribués lors de l'épreuve correspondante de la saison précédente.

Application : dès la saison 2014/2015.

Or, étant donné que les textes concernant le classement individuel et le classement par équipes sont deux articles différents (o.108.1.c et o. 109.1.b), il aurait fallu, afin de ne pas avoir deux textes contradictoires:

- Soit scinder la proposition en deux
- Soit mettre à jour o.109.1.b, en conformité avec la décision du Congrès 2014 adoptée à la fois pour le classement individuel et celui par équipes, comme suit :

o.108.1.c Classement officiel individuel de la FIE

La première épreuve Grand Prix de l'année en cours supprime la première épreuve Grand Prix de l'année précédente, et ainsi de suite pour les autres Grands Prix.

La première épreuve de Coupe du Monde (~~individuelle et par équipe~~) de l'année en cours supprime la première épreuve de Coupe du Monde (~~individuelle et par équipe~~) de l'année précédente, et ainsi de suite pour les autres Coupes du Monde.

o.109.1.b Classement officiel de la FIE par équipe

La première épreuve de Coupe du Monde par équipe de l'année en cours supprime la première épreuve correspondante de Coupe du Monde par équipe de l'année précédente, et ainsi de suite pour les autres Coupes du Monde par équipe.

Les points attribués lors d'une épreuve suppriment les points attribués lors de la même épreuve correspondante de l'année précédente.